PROCES VERBAL
2026-06-01

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice : onze

Présents : M. V. CUBAUD, Mme M. LAFARGE, M. J. LAURENT, M. P. LAURENT, Mme P. LEROUX Mme G. MANETTI, M. J.C. NAUDON, M. F.X. TRIJEAUD.

Absents excusés : M. S. CLEMENT, Mme N. TRAPATEAU et Mme A. QUENTIN

Pouvoir : M. S. CLEMENT donne pouvoir à M. F.X. TRIJEAUD, Mme N. TRAPATEAU donne pouvoir à M. P. LAURENT et Mme A. QUENTIN donne pouvoir à M. J. LAURENT.

Secrétaire de séance : Mme P. LEROUX

Début de séance : 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du conseil municipal du 29/04/2026
2. Elections des délégués et suppléants pour les sénatoriales du 27/09/2026
3. Questions diverses.

ELECTION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité des membres présents, Mme Patricia LEROUX est désignée comme secrétaire de séance.

1. PROCES-VERBAL SEANCE DU 29/04/2026

A l'unanimité des membres présents, le procès-verbal est approuvé.

2. ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS 2026

En prévision des prochaines élections sénatoriale qui auront lieu le 27 septembre 2026, monsieur Le Maire indique que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants. L'élection se fait sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Election du délégué :
Est candidat : M. NAUDON Jean-Christophe.
Résultat du scrutin : 11 voix.

M. NAUDON Jean-Christophe a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :
Sont candidats :
François-Xavier TRIJEAUD
Nathalie TRAPATEAU
Patrice LAURENT

Résultat du scrutin :
François-Xavier TRIJEAUD : 11 voix
Nathalie TRAPATEAU : 11 voix
Patrice LAURENT : 11 voix

François-Xavier TRIJEAUD, Nathalie TRAPATEAU et Patrice LAURENT ont été proclamés élus, dans cet ordre, au 1er tour et ont déclaré accepter le mandat.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Repas des Aînés :** Le CCAS a fait son choix pour le menu du repas des Aînés, ce dernier est aussi approuvé par le conseil municipal : Velouté d'Automne, poireau vinaigrette et œuf mollet, trou à la poire, parmentier de canard, salade, fromage et fondant au chocolat. L'apéritif et le champagne est offert par la mairie.

- **Restauration du patrimoine vernaculaire :** La mairie attend la réponse de la communauté de communes pour la restauration du lavoir du Mas de Mazerolles.

- **Voirie :** L'ADA a prévu de refaire la chaussée pour la RD 173.

- **Eglise :** Des pierres ont été généreusement offertes par un habitant de Courtillas à Montbron pour la restauration de l'église. La mairie est en attente des mises à jour des devis pour le plafond et les murs.

La date du prochain conseil municipal sera fixée le mardi 30 juin 2026 20h30.

Fin de conseil à 22h30.

La secrétaire de séance
Patricia LEROUX

Le Maire
Jean-Christophe NAUDON